

## Carte grise non mise a jour

Par Peticha, le 15/03/2018 à 00:20

Bonjour,

Nous avons hérité de la voiture de notre père mais avons omis de mettre à jour la carte grise en changeant le nom du propriétaire. Nous habitons à la même adresse et le véhicule est immatriculé avec une plaque qui correspond à la carte grise mais le prénom du propriétaire aurait dû être changé.

Arrêté pour un contrôle, que risque-t'on ? L'agent de police a dit qu'on recevrait par la poste sans plus de précision...

Merci.

Par morobar, le 15/03/2018 à 07:42

Bjr,

Contravention de 4emme classe.

Par Peticha, le 15/03/2018 à 08:15

Quel sera le motif retenu ? y a t il des points en moins sur le permis?

## Par jodelariege, le 15/03/2018 à 09:05

bonjour ,visiblement il y aurait une amende et pas de points retirés https://www.legipermis.com/infractions/changement-proprietaire-carte-grise.html

## Par Peticha, le 15/03/2018 à 10:14

Ah merci c est qd même rassurant.

## Par Peticha, le 15/03/2018 à 10:22

Mais je vois qu'ils ont écrit plaque non réglementaire du a carte grise ancienne. ..